

À propos des débuts de l'archéologie en Bretagne (Corseul, Erquy et quelques autres lieux)

Quand et où est née l'archéologie bretonne ? Une telle question peut faire sourire ; elle est pourtant posée avec une certaine constance par les historiens bretons depuis le XIX^e siècle. Évidemment, Arthur de La Borderie avait une idée sur la question : dans le premier volume de son *Histoire de Bretagne*, il évoqua la figure du président Christophe-Paul de Robien (1698-1756) en qualifiant ce dernier de «père de l'archéologie bretonne»¹. Si une telle affirmation n'étonne pas ceux qui ont pu admirer les magnifiques planches que le magistrat rennais a consacrées à plusieurs sites antiques bretons², elle pourra surprendre davantage les lecteurs attentifs de La Borderie. En effet, l'affirmation concernant Robien vient immédiatement après un développement dans lequel le grand historien explique que le premier à avoir fouillé Corseul, au tout début du XVIII^e siècle, est dom Guy-Alexis Lobineau (1667-1727). Ses propos méritent d'être cités, tant ils sont exempts de toute ambiguïté : «Corseul a été, ce semble, le premier champ des premières explorations archéologiques tentées en Bretagne, et celui qui les a tentées n'est rien moins que le père de l'histoire de Bretagne – de l'histoire vraie et sérieuse –, dom Lobineau. [...] Ainsi c'est dom Lobineau qui a découvert et fouillé le premier les ruines de Corseul ; c'est lui le véritable résurrecteur de cette cité [...]»³. À l'époque des recherches de Lobineau – le premier quart du XVIII^e siècle – Robien n'était guère en âge de mener le moindre travail de cette nature. En toute logique, La Borderie aurait donc dû attribuer au bénédictin la paternité de l'archéologie armoricaine. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Chercher une réponse

¹ LA BORDERIE, A. de, *Histoire de Bretagne*, Mayenne, 1972 (rééd.), p. 116.

² ROBIEN, C.-P. de, *Description historique, topographique et naturelle de la Bretagne*, publ. par VEILLARD J.-Y., Mayenne, 1974. Ce travail du président de Robien a été réalisé entre 1730 et 1755 environ (cf. AUBERT G., *Le président de Robien, gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, 2001, p. 271-277).

³ LA BORDERIE, A. de, *op. cit.*, p. 114.

à cette question conduit d'abord à s'interroger sur la nature de l'œuvre «archéologique»⁴ de dom Lobineau, plus connu comme historien que comme antiquaire, et sur la postérité de ses travaux. En effet, il est possible que les travaux du bénédictin aient été déjà oubliés à l'époque de Robien et que ce dernier soit effectivement le «père de l'archéologie bretonne» parce que lui, à la différence du mauriste, a eu une postérité. Cela conduit également, dans un second temps, à s'interroger sur l'existence d'autres acteurs locaux de la redécouverte du passé antique de la Bretagne aux tous premiers temps des Lumières, et sur la circulation de l'information entre eux.

Dom Lobineau, un antiquaire en Bretagne

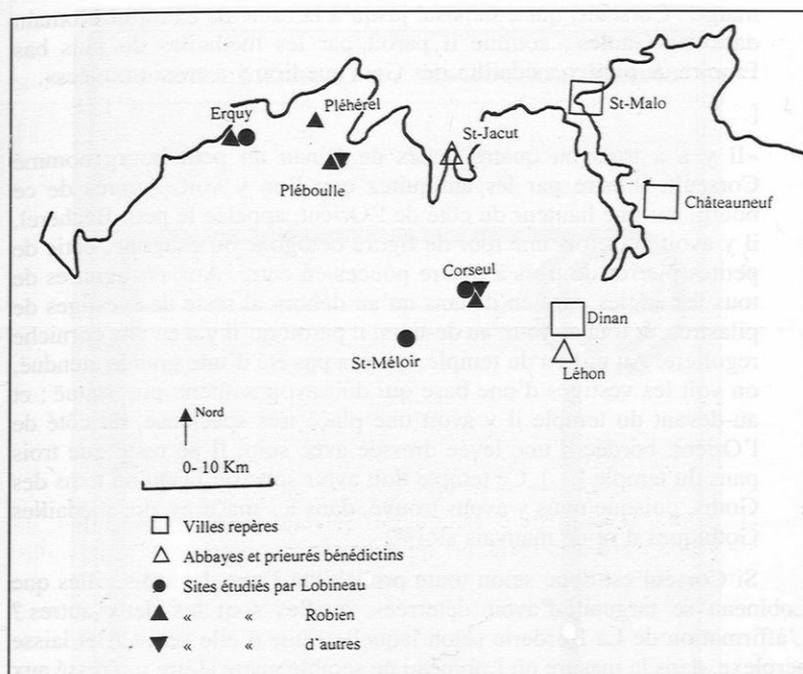
«En contr'échange de vos nouvelles des cendres de Néron, je vous dirai que j'ai déterré ici les vestiges de trois villes anciennes, où j'ai trouvé inscriptions, monumens, temples, sépulcres et médailles de toutes sortes. Je suis entré en goust de l'antiquité, et je crois que je deviendrai médailliste et antiquaire. Si vous aimez les médailles, ne vous fiez pas à ces forfantes qui sçavent en contrefaire à merveille. Pour moi, je suis bien sûr que nos paisans bretons ne sçavent que les effacer à force de les frotter sur le grais pour voir si ce n'est pas de l'or [...]»⁵.

C'est en partie grâce à ces lignes écrites en 1708 par dom Lobineau que La Borderie put établir que le mauriste était le premier à avoir interrogé les vestiges de Corseul. Bien que cette lettre du bénédictin reste mystérieuse sur l'identité de ces trois villes, La Borderie a estimé qu'il s'agissait en fait de Corseul, Erquy et Alet⁶. Sur quoi se fondait le grand historien du XIX^e siècle ? L'idée de placer Corseul dans la liste semble avoir été évidente. Dans l'*Histoire de Bretagne* parue en 1707, soit quelques

⁴ Ce terme est employé ici par facilité, étant entendu que les pratiques de cette époque relèvent en fait de l'«antiquariat» (cf. SCHNAPP, A., *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, 1993).

⁵ Extrait de la lettre de dom Lobineau (à Rennes, le 24.VI.1708) à l'abbé Chotard (à Rome), publiée par A. de LA BORDERIE, *Correspondance historique des bénédictins bretons*, Paris, 1880, p. 139-142. La phrase «Corseul constitue le premier champ archéologique en Bretagne. Corseul, véritable Pompéi breton, était bien le centre de l'activité romaine en Armorique», parfois prêtée à Lobineau, ne peut être de ce dernier, ne serait-ce que parce que Pompéi ne fut découvert qu'à la fin des années 1740 (GRELL, C., *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France, 1680-1789*, Oxford, 1995, p. 353).

⁶ C'est en tout cas son opinion définitive, celle exprimée dans son *Histoire de Bretagne* (op. cit., p. 120). Lors de la publication de la correspondance des mauristes (cf. note 5), le même La Borderie avait estimé que les trois villes en question était Corseul, Alet et «probablement Rennes».



La région de Corseul et ses sites «antiques» étudiés dans la première moitié du XVIII^e siècle.

mois avant cette missive, Lobineau avait en effet déjà évoqué Corseul comme étant la capitale de ceux que l'on nommait alors les Curiosolites, fondant son idée sur l'étymologie et sur les vestiges que l'on pouvait y trouver «en fouillant la terre»⁷. La Borderie connaissait bien ces propos – il les cite dans sa propre *Histoire* –, et son opinion avait été visiblement renforcée par ce qu'il avait lu dans les *Vies des saints de Bretagne* publiées par le même Lobineau en 1725. Dans cet ouvrage en effet, par deux fois, le mauriste avait évoqué très précisément les vestiges antiques de Corseul, mais aussi diverses découvertes datées de 1709 :

«[...] Il n'est pas plus impossible qu'il soit resté [au VI^e siècle] quelques idoles sur pied dans les contrées de l'Armorique, [...] ce qui est confirmé par [...] les figures en relief de Venus & de Cupidon, trouvées l'an 1709 dans les ruines d'une ville du pays de Dinan [en

⁷ LOBINEAU, G.-A., *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, t. 1, p. 2.

marge : Corseult] qui a subsisté jusqu'à la ruine de l'Empire Romain dans les Gaules ; comme il paroît par les médailles du plus bas Empire, & par les médailles des Gots que l'on y a aussi trouvées».

[...]

«Il y a à trois ou quatre lieuës de Dinan un petit bourg nommé Corseult, illustre par les antiquitez que l'on y voit. Auprès de ce bourg, sur une hauteur du côté de l'Orient, appelée le petit Bécherel, il y avoit autrefois une tour de figure octogone ou exagone, bâtie de petites pierres de trois à quatre pouces en carré. Aux encognures de tous les angles, tant en dedans qu'au dehors, il reste des vestiges de pilastres, & tout au tour, au de-hors, il paroît qu'il y a eu une corniche regulière. Au milieu du temple, qui n'a pas été d'une grande étenduë, on voit les vestiges d'une base qui doit avoir soûtenu une statuë ; et au-devant du temple il y avoit une place très spacieuse, du côté de l'Orient, bordée d'une levée dressée avec soin. Il ne reste que trois pans du temple [...]. Ce temple doit avoir subsisté jusqu'au tems des Goths, puisque nous y avons trouvé, dans les mesures, des médailles Gothiques d'or de mauvais aloi»⁸.

Si Corseult est donc selon toute probabilité l'une des trois villes que Lobineau se targuait d'avoir déterrées, quelles sont les deux autres ? L'affirmation de La Borderie selon laquelle l'une d'elle serait Alet laisse perplexe, dans la mesure où Lobineau ne semble guère s'être intéressé aux antiquités malouines⁹. Il est d'ailleurs possible qu'il ne faille pas accorder une trop grande importance au mot «ville» employé par Lobineau, la lettre dans laquelle il parle de ses découvertes étant empreinte du ton ironique que le mauriste savait utiliser, non sans une certaine capacité à l'auto-dérision¹⁰. Aussi le mot «ville» peut être ici entendu comme simple vestige antique, ce qui n'exclut naturellement pas que Lobineau espérait qu'il puisse s'agir de la partie émergée de quelque cité enfouie. Or, on sait que dans cette région entre Dinan et Lamballe, Lobineau a fait quelques autres découvertes ponctuelles. Ainsi, à Saint-Méloir-des-Bois, il a découvert avant 1707 ce qu'il appelle un «monument», soit quatre piliers ronds dont l'un est gravé d'une inscription latine¹¹. Par ailleurs, la *Description de la*

⁸ LOBINEAU, G.-A., *Vie des saints de Bretagne*, Rennes, 1725, p. 36 et 178 (propos repris en grande partie par A. de La Borderie dans l'*Histoire de Bretagne*, op. cit., p. 115-116).

⁹ À moins que les recherches du mauriste sur Alet ne nous soient pas parvenues, comme le suggère Loïc LANGOUËT (*La cité d'Alet*, Saint-Malo, 1986, p. 21).

¹⁰ Rappelons que Lobineau écrit à l'abbé Chotard qui se trouve à Rome (cf. ci-dessus, note 5).

¹¹ LOBINEAU, G.-A., *Histoire de Bretagne*, op. cit., t. 2, p. 2-3. Notons aussi que, dans cet ouvrage, Lobineau évoque les restes d'un port antique à côté de Brest (*ibid.*, t. 1, p. 2).

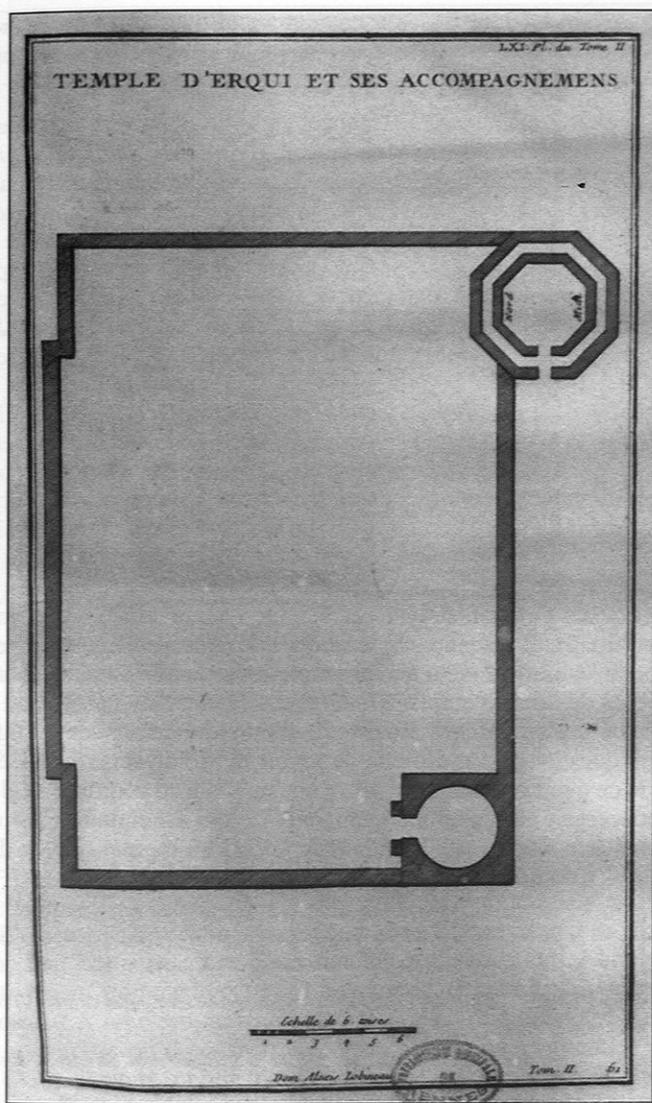


Figure 1. – Plan du «temple d'Erquy» d'après un dessin de dom Lobineau publié en 1724 par dom Montfaucon. (Cliché auteur).

Bretagne du président de Robien nous apprend que dom Lobineau avait envoyé à dom Bernard de Montfaucon une description écrite accompagnée d'un plan du «temple d'Erquy»¹².

Ceci conduit à poursuivre l'enquête en se tournant vers la monumentale œuvre de dom Bernard de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*¹³. La consultation de cette somme du mauriste parisien vient renforcer l'idée d'un dom Lobineau antiquaire. Il faut ici préciser que les mauristes Lobineau et Montfaucon se connaissaient bien et que le bénédictin d'origine rennais passe même pour avoir appartenu au groupe des amis et collaborateurs de Montfaucon¹⁴. Dans son ouvrage, le célèbre antiquaire parisien cite à deux reprises dom Lobineau au sujet de Corseul mais aussi d'Erquy. Il semble même que Lobineau soit le premier à s'être intéressé au «temple» d'Erquy¹⁵, dressant non seulement un état écrit de ce monument, mais aussi fournissant un plan assez précis de ce qu'il a pu observer (fig. 1). Ceci s'inscrivait dans le cadre d'un inventaire des temples gaulois octogones que voulait dresser Montfaucon. Par ailleurs, l'ouvrage de ce dernier est utile pour tenter de mesurer le rôle qu'a joué Lobineau dans la découverte de Corseul¹⁶. Le mauriste parisien explique ainsi qu'il a reçu de dom Lobineau un mémoire dans lequel ce dernier se livre à une description précise du temple de Corseul¹⁷, accompagné d'un plan de ce dernier et de ses environs proches et, semble-t-il, du dessin d'une colonne cannelée (fig. 2). L'essentiel du travail de Lobineau tel que l'a restitué Montfaucon se limite donc à une description du temple du Haut-Bécherel. Or, les écrits de Lobineau de 1707, 1708 et 1725 laissent penser que celui-ci a effectué des recherches à Corseul ailleurs qu'autour des vestiges du temple en question. Il est difficile de savoir si Montfaucon a utilisé l'ensemble de ce que Lobineau lui a envoyé¹⁸, ou s'il a au contraire négligé ce qui ne concernait pas ce temple octogone. Ce qui est certain, c'est que le court chapitre consacré par Montfaucon à Corseul montre que ce dernier tenait à sa disposition d'autres études que celle de Lobineau.

¹² ROBIEN, C.-P. de, *op. cit.*, p. 24-25.

¹³ MONTFAUCON, B. de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1716-1724, 15 vol.

¹⁴ KRIEDEL, B., *L'histoire à l'âge classique. 3/ Les académies de l'histoire*, Paris, 1996, p. 100-101.

¹⁵ MONTFAUCON, B. de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Supplément, Paris, 1724, t. 2, p. 235-236.

¹⁶ *Ibid.*, p. 233-234.

¹⁷ Autrement nommé temple «de Mars» ou «du Haut-Bécherel».

¹⁸ L'inventaire des papiers de dom Lobineau réalisé après sa mort ne permet pas de savoir si un mémoire sur ces matières dormait dans ses cartons (cf. la publication de l'inventaire publié par A. de LA BORDERIE dans *Correspondance historique, op. cit.*, p. 224 et suivantes).

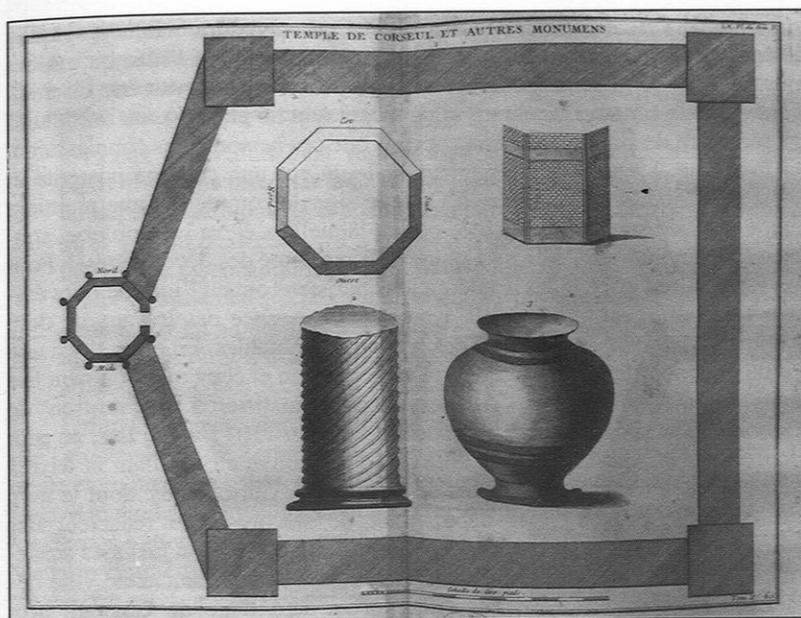


Figure 2. – Plan du temple du Haut-Bécherel (ou temple de Mars) à Corseul publié par Montfaucon en 1724, dus aux envois de plusieurs individus, dont dom Lobineau (plan général et peut-être colonne cannelée) et dom Corneau (petit octogone et le «profil» de ce dernier). La pluralité des auteurs des dessins explique sans doute pourquoi la planche n'est pas signée, à la différence de celle du temple d'Erquy. (Cliché auteur).

Le pays de Dinan : un nid d'antiquaires ?

L'existence de ces mémoires que Montfaucon avait à sa disposition autour de 1720 amène à se poser une nouvelle question : Lobineau est-il effectivement, comme le pensait La Borderie, le premier à s'être intéressé à Corseul ? À nouveau, le recours à Montfaucon est précieux. Ce dernier, dans le chapitre qu'il consacre à Corseul, reproduit en premier lieu l'extrait d'un mémoire publié par l'Académie des Inscriptions en 1717¹⁹. L'histoire de ce mémoire est instructive. Il a été rédigé en 1709 par l'ingénieur malouin Garengéau à la demande de son supérieur hiérarchique Le Pelletier de Souzy, directeur général des fortifications du royaume et

¹⁹ «De l'ancienne ville des Curiosolites», *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, 1717, t. 1, p. 294-298.

membre de l'Académie des Inscriptions. Cette opération «archéologique» téléguidée depuis Paris est, d'après le mémoire, née de l'idée qu'avaient quelques académiciens que la capitale des Curiosolites devait être Corseul. L'identité de ces savants est mystérieuse, et tout au plus le texte introductif au mémoire de Garengéau nous apprend que ces personnages connaissaient la Bretagne. L'étude de l'ingénieur malouin eut une certaine postérité et c'est ainsi que le *Dictionnaire* d'Ogée le signale comme la toute première étude réalisée sur Corseul²⁰, idée contre laquelle s'éleva La Borderie, soucieux de rendre à son «héros» Lobineau la primauté des découvertes²¹. Pour La Borderie en effet, si les académiciens parisiens ont eu l'idée de faire étudier Corseul, c'est parce qu'ils avaient connaissance des travaux de dom Lobineau, hypothèse il est vrai des plus vraisemblables. En effet, il y a une certaine concordance entre les écrits de Lobineau et ceux que l'on peut lire dans les *Mémoires* de l'Académie pour justifier l'intervention de Garengéau. Ainsi, alors que le mauriste écrit en 1707 : «[...] l'on ne peut douter que les masures d'une ville que l'on trouve en fouillant la terre à Corseult [...] ne soient les restes de la ville des Curiosolites, dont le nom est conservé presque entier depuis tant de siècles»²², le rédacteur des *Mémoires* de l'Académie écrit comme en écho en 1717 : «Quelques académiciens qui connoissent le pays s'étant persuadés que l'ancienne ville des Curiosolites pourroit bien être aujourd'hui le village de Corseult près Dinant, où l'on remarque tous les indices d'une grande et ancienne ville et dont le nom très analogue retient encore toutes les lettres de celui de Curiosolite». De plus, on ne peut qu'être frappé de la concordance des dates : Lobineau fait connaître à la république des lettres l'existence de Corseul dans son *Histoire* en 1707, l'évoque à nouveau dans une missive en 1708, et Garengéau est envoyé pour rendre compte de la situation en 1709. Il est donc très probable, comme le pensait La Borderie, que ce soit suite aux observations de dom Lobineau que l'Académie des Inscriptions décida de se doter d'une documentation sur Corseul.

Le mémoire réalisé en 1709 par l'ingénieur malouin consiste en un inventaire de tout ce qui peut passer pour antique dans le bourg même de Corseul et autour. Garengéau, qui s'appuie à l'occasion sur des renseignements pris auprès des habitants, rend ainsi compte des restes de murs enfouis en divers endroits, inspecte l'église paroissiale et fournit – le premier – la transcription de l'inscription romaine dite de *Silicia Namgidde*. Visiblement très consciencieux – il mesure systématiquement les éléments qu'il recense –, il rend également compte de quelques opérations de fouille.

²⁰ OGÉE, J.-B., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Nantes, 1778-1780, rééd. Rennes, 1845, t. 1, p. 202.

²¹ LA BORDERIE, A. de, *Histoire*, op. cit., p. 114-115.

²² LOBINEAU, G.-A., *Histoire*, op. cit., t. 1, p. 2.

S'il s'agit souvent d'opérations liées à des découvertes fortuites – telles celles faites dans une pièce de terre inculte où l'on cherchait «du tuileau à faire du ciment pour les fortifications de Saint-Malo» – il arrive que la démarche soit plus volontariste, comme le montre cet extrait du rapport :

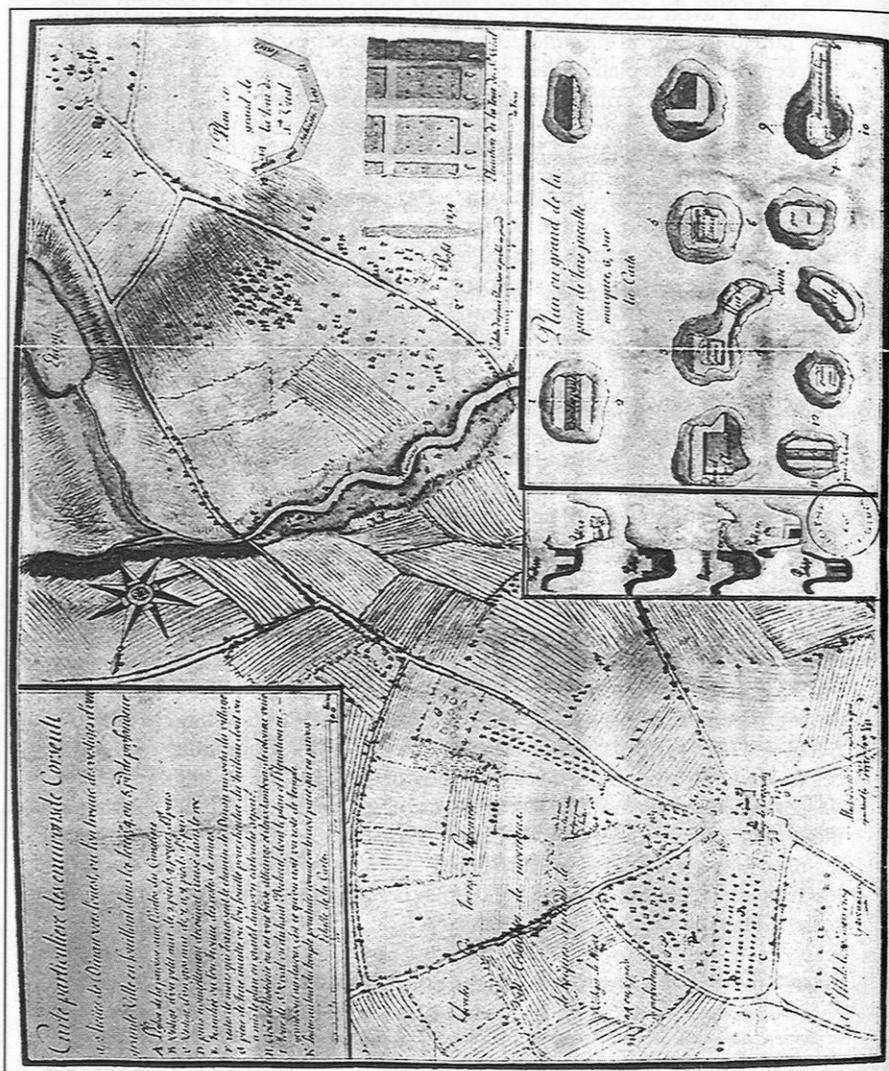
«À deux toises plus haut vers le nord sous une pierre brute de trois pieds, il y a une pierre de taille de cinq pieds six pouces sur quatre et 1/2 de large, & seize pouces d'épais. On a fait fouiller à côté, pour savoir ce qu'il y avoit dessous. On l'a trouvée enchassée dans une maçonnerie faite d'une façon singulière. Ce sont de petites pierres & des petits morceaux de tuille plates jettés sur un enduit de ciment aplani de même par dessus. Il y en a plusieurs lits les uns sur les autres. Après avoir démoli tout autour, on n'a trouvé que d'autres pierres de taille plus petites, & au dessous de la maçonnerie à chaux & à sable [...]».

Enfin, Garengneau signale aux académiciens pour qui ce rapport est réalisé l'existence «d'un Temple octogone, qui subsiste encore hors de terre de trente et un pieds de haut». C'est là à l'évidence le bientôt célèbre temple du Haut-Bécherel, qui, malgré son caractère monumental, ne retient pas très longtemps l'attention de l'ingénieur. Cependant, comme l'a révélé naguère Maurice Besnier, la version publiée du mémoire de Garengneau est incomplète²³. En effet, les procès-verbaux manuscrits de l'Académie contiennent des réflexions de l'ingénieur quant à la poursuite des opérations de fouille, avec en particulier l'idée de «dédommager les propriétaires qui en souffriroient». De plus, Garengneau note qu'il faudrait dresser une carte de toute la région. En bon ingénieur, il fournit d'ailleurs aux académiciens une «petite carte, avec les plans, profils et élévations que l'on y a joints, [qui] suffiront quant à présent pour l'intelligence de ce que l'on a découvert, qui semble mériter de plus grandes recherches» (fig. 3). Le fait que les savants parisiens n'aient pas jugé utile de publier l'ensemble du travail de Garengneau est sans doute révélateur que l'étude des antiquités sur le terrain n'était pas une priorité pour les académiciens d'alors²⁴. Ainsi le travail fourni par Garengneau est-il extrêmement important, d'autant qu'il est empreint d'un constant souci du détail et de rigueur. Malgré cela, et comme l'avait déjà suggéré Maurice Besnier, Garengneau ne saurait être vraiment qualifié d'antiquaire au vu de ces travaux : il se contente de rendre compte de ce qu'il a vu, se bornant pour l'essentiel à dresser un état des lieux qu'il souhaite visiblement techniquement irréprochable, sans presque jamais qualifier de romains ou d'antiques les éléments qu'il décrit, et se risquant tout au plus à qualifier de «temple» les ruines du Haut-Bécherel. La démarche qui est la sienne est davantage celle d'un arpenteur que d'un historien.

²³ BESNIER, M., «Note sur un plan de Corseul (Côtes-du-Nord) daté de 1709», *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 7^e série, t. 8, 1909, p. 82-96.

²⁴ KRIEDEL, B., *op. cit.*, p. 244.

Figure 3. — «Carte particulière des environs de Corseul» datée du 30 mars 1709 et signée de Gareigeau. En plus de la carte topographique sur laquelle il a indiqué les zones où il a prospecté (à l'est du bourg de Corseul), l'ingénieur a indiqué le détail des découvertes faites dans une «terre inculte» au nord de la route de Dinan et trois dessins particuliers de la «tour Saint-Urial» (le futur «temple de Mars») : un plan au sol de l'octogone, un profil et une élévation des murs restants. (Reproduit par Maurice Besnier, *op. cit.*).



Montfaucon n'a pas utilisé tout le mémoire de Garengéau. Uniquement intéressé par la question des «temples octogones», il s'est contenté de citer la partie consacrée au temple «de Mars», soit 10,6 % du texte de Garengéau tel qu'il a été publié par l'Académie. Ayant visiblement trouvé la description du temple de Corseul de l'ingénieur un peu succincte, Montfaucon a cherché à être mieux renseigné sur ce monument²⁵. C'est certainement pour cette raison qu'il s'est adressé à dom Martin Corneau, prieur de Léhon à côté de Dinan. Corneau avait trois atouts pour être sollicité par Montfaucon : il demeurait dans un prieuré voisin de Corseul, il était mauriste et, note Montfaucon, il savait dessiner. À quelle date l'antiquaire parisien a-t-il demandé à dom Corneau de se rendre à Corseul ? Assez tardivement semble-t-il : si Montfaucon s'abstient de donner une date, il note en revanche que dom Corneau était prieur de Léhon²⁶, ce qu'il fut effectivement de 1720 à 1722, et peut-être encore en 1723²⁷. On ne connaît à ce personnage aucun autre travail de nature historique et, dès lors, il serait exagéré de le qualifier d'historien ou d'antiquaire : il ne fut, sur le chemin qui conduisit à la découverte des antiquités bretonnes, sans doute qu'un éphémère compagnon de route. Ceci ne signifie pas que son action fut sans importance. Le prieur envoya à Montfaucon des observations rédigées, accompagnées de deux dessins qui furent reproduits dans *L'Antiquité expliquée* sur la même planche que ceux venant de Lobineau (fig. 2). Ce qui sépare un Corneau d'un Lobineau apparaît quand on compare les dessins que l'un et l'autre ont envoyés à Montfaucon : là où le premier dessine les ruines visibles du temple, se contentant tout juste de rajouter sur son plan les murs disparus (en blanc) pour faire figurer en entier l'octogone déjà signalé par Garengéau, le second se lance quant à lui dans un plan de grande ampleur visant à reconstituer l'ensemble du temple et de ses environs. Lobineau n'est, malgré toutes les critiques que l'on peut faire de son travail, déjà pas très loin de ce que les archéologues des XIX^e et XX^e siècles établiront quant à ce que fut le temple dit «de Mars», au moins concernant la forme générale de l'édifice²⁸. Pourtant, la place qu'accorde Montfaucon aux travaux de Lobineau est relativement réduite :

²⁵ Montfaucon semble s'être contenté du rapport tel qu'il a été publié dans les *Mémoires* de l'Académie, et ne pas avoir eu connaissance du texte original et du plan de Garengéau, conservés dans les procès-verbaux de cette institution.

²⁶ MONTFAUCON, B. de, *op. cit.*, Supplément, t. 2, p. 234.

²⁷ Abbé FOUÉRE-MACÉ, *Le prieuré royal de Saint-Magloire de Léhon*, Rennes, 1892, p. 399-400.

²⁸ Voir par exemple GUENNOU, G., *La cité des Coriosolites*, Dossiers du Ce.R.A.A., 1981, p. 24-25.

Composition du chapitre consacré à Corseul par Montfaucon (1724)

Présentation de Montfaucon	18 lignes	
Rapport de Garengéau	9 lignes	Cité tel quel dans les <i>Mémoires de l'Académie</i>
Rapport de Corneau	22 lignes	Cité en substance et commenté
Rapport de Lobineau	10 lignes	Cité en substance et commenté
Conclusions de Montfaucon	20 lignes	

Sans doute le mémoire de Lobineau est-il parvenu à Montfaucon un peu trop tard pour que ce dernier en fasse très grand cas. En effet, le texte de Montfaucon donne l'impression que ce dernier prit connaissance des mémoires de Lobineau après avoir reçu ceux de Corneau²⁹.

Ainsi le passage consacré par le savant parisien à Corseul est-il une compilation de plusieurs enquêtes menées par trois individus indépendamment les uns des autres, ce qui permet à Montfaucon de confronter les relevés et de se faire une idée plus précises. De plus, Montfaucon dit pouvoir s'appuyer sur le témoignage de «gens qui ont été sur les lieux» et dont les observations ont été suffisamment précises pour lui permettre de corriger légèrement celles de dom Corneau³⁰. C'est d'ailleurs peut-être à l'un d'eux que Montfaucon doit le dessin du vase qu'il a fait placer sur la planche des antiquités «curiosolites»³¹ (fig. 2). Qui peuvent être ces visiteurs attentifs dont Montfaucon tait les noms ? La correspondance des bénédictins peut apporter ici quelques indices³². Celle-ci nous apprend en effet que dès 1716, un prédécesseur de dom Corneau au prieuré de Léhon, dom Gilles Didon, avait proposé ses services à dom Montfaucon :

«Mon Révérend Père,

Aiant demandé à un de mes amis qui est fort curieux s'il n'avoit point quelque chose qui regardast votre dessein, il m'a envoyé ce mémoire. Vous verrez mon Révérend Père s'il y a quelque chose qui puisse vous servir et dont vous ayez besoin, en ce cas j'engagerai mon ami de

²⁹ À deux reprises, Montfaucon cite le temple de Corseul en évoquant d'abord les travaux de Corneau et dans un second temps ceux de Lobineau, comme en complément (*op. cit.*, p. 220 et 234).

³⁰ *Ibid.*, p. 234.

³¹ La mention de ce vase clôt le chapitre que Montfaucon consacre à Corseul, et l'antiquaire ne cite aucune provenance (*ibid.*, p. 235).

³² Je me fonde ici sur le corpus de copies de lettres d'historiens bretons constitué par A. de La Borderie (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1016 / 1-2).

vous confier ce que vous demandez. Il a quantité de choses curieuses qui regardent le Bas-Empire, surtout depuis Charlemagne. [...] Nous avons à trois lieux d'ici une paroisse qui s'appelle Corseul où l'on trouve quantité d'anciennes mesures enfouies dans la terre, qui marquent qu'il y avait là autrefois une ville considérable. On y a même distingué les ruës et les maisons [...]. Si vous le souhaitez, j'irai sur les lieux et j'en tirerai ce que je pourrai, supposé que cela puisse servir à votre ouvrage. [...]» (lettre du 2. IX. 1716).

Sans doute dom Didon a-t-il connaissance de l'existence d'antiquités à Corseul grâce à ce qu'il a pu lire dans l'*Histoire* de Lobineau et, peut-être sait-il aussi que Garengéau y a fait travailler. Il est évidemment difficile de dire si dom Didon, qui semble avoir quitté Léhon peu de temps après cette lettre³³, a mis son projet d'étude à exécution. Il est néanmoins fort tentant de le penser en l'état actuel de la documentation, et d'estimer en conséquence qu'il pourrait bien être le mystérieux correspondant évoqué par Montfaucon. Mais il est vrai aussi que ce personnage laissé dans l'obscurité par le grand savant parisien pourrait tout aussi bien être l'ami de dom Didon. Ce dernier a en effet parfaitement pu envoyer des documents à l'antiquaire sans révéler l'identité de cet érudit local, comme il le fait d'ailleurs dans son courrier du 2 septembre 1716 cité plus haut. Une autre lettre de dom Didon à dom Montfaucon, datée du 18 novembre 1716, permet même d'émettre une hypothèse quant à l'identité de ce mystérieux personnage :

«J'ai beaucoup balancé à envoyer à Votre Révérence ce dessein du Palais d'Auguste parce qu'il ne me paroît pas grand chose, cependant comme elle m'a témoigné de le voir, je me suis déterminé à le joindre à ma lettre. Il est de Mr du Roudrai. [...]»

Si l'identité de ce palais d'Auguste est assez mystérieuse – s'agit-il d'un vestige «curiosolite» ? –, on en sait davantage sur M. du Roudrai. Dans cette même lettre, en effet, dom Didon évoque ce personnage comme étant l'un des souscripteurs locaux de *L'Antiquité expliquée*, le présentant comme intendant et receveur de Monsieur le premier écuyer du roi dans sa terre de Châteauneuf³⁴, et demeurant dans cette petite ville située entre Dinan et Saint-Malo. Notons alors deux choses. Tout d'abord, l'hypothèse du Roudrai n'exclut pas l'hypothèse Didon, puisque Montfaucon parle de plusieurs observateurs. Par ailleurs, d'autres person-

³³ Son nom apparaît seulement de 1712 à 1715 sur les listes (incomplètes) dressées par l'abbé Fouéré-Macé des moines de ce prieuré (*op. cit.*, p. 399).

³⁴ Soit le marquis de Beringhen (cf. MEYER, J., *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, 1985, p. 869). Est-ce une coïncidence si le marquis est depuis 1701 membre de l'Académie des Inscriptions (KRIEGER B., *op. cit.*, p. 303) ?

nages ont parfaitement pu jouer ce rôle d'informateur. La lettre de dom Didon à dom Montfaucon du 18 novembre 1716 apprend en effet que du Roudrai n'est pas le seul souscripteur local de *L'Antiquité expliquée* : ce pesant ouvrage a ainsi intéressé également le maire de Dinan, monsieur Le Pestel, le receveur des fouages et de la capitation, monsieur de Kernoter et une certaine mademoiselle de Saint-Vallée. Dans une ville qui, à l'autre bout du siècle, ne souscrira pas à un seul exemplaire de l'édition *in-quarto* de l'*Encyclopédie*³⁵, la chose mérite peut-être d'être relevée.

Enfin, il est également notable que la liste des amateurs locaux de ces matières n'est pas close aux noms que l'on vient d'évoquer. En effet, dom Bernard de Montfaucon signale un autre acteur dans la découverte des antiquités locales : le prieur de l'abbaye voisine de Saint-Jacut. En effet, le savant bénédictin, très intéressé comme on l'a dit par le problème des «temples gaulois octogonaux», a prêté une attention particulière à un mémoire et un plan très précis qui lui furent envoyés par ce prieur et qui concernaient la tour octogonale de Montbran en Pléboulle³⁶ (fig. 4). Il ne semble pas que Montfaucon ait ici demandé quoi que ce soit à ce prieur, et celui-ci semble donc avoir agi de sa propre initiative³⁷. De telles mentions renvoient finalement à une réalité qui n'est pas exempte de zones d'ombre. Ainsi, quand Lobineau écrit en 1725 qu'«on» a trouvé à Corseul des statues en 1709, à qui fait-il allusion ? À lui-même, ou à d'autres acteurs dont l'histoire n'a pas retenu le nom ? Le fait qu'il évoque l'année 1709 amène naturellement à penser que Lobineau peut faire allusion aux recherches menées par Garengneau cette année-là. Mais pourquoi alors l'ingénieur n'en aurait-il pas parlé dans son mémoire si précis ? Parce que des recherches se poursuivaient sur le terrain ? La chose n'est pas impossible : dans son rapport, l'ingénieur malouin écrit en effet à propos de la parcelle où fut trouvé du «tuileau» : «On a fouillé et on fouille encore». Mais alors : qui fouille ? Des équipes œuvrant sous sa responsabilité, dans le cadre de travaux liés aux fortifications de Saint-Malo ? C'est possible, même s'il faut quand même noter que nous sommes alors en pleine guerre et que, parallèlement, Corseul ne semble pas avoir été un lieu d'où l'ingénieur fit extraire beaucoup de matériaux utiles aux remparts de

³⁵ DARNTON, R., *L'aventure de l'Encyclopédie. 1755-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, 1982.

³⁶ MONTFAUCON, B. de, *op. cit.*, Supplément, t. 4, p. 145. L'identité de ce personnage n'a pu être découverte.

³⁷ Influencé par Lobineau ? On ne peut l'exclure, puisque l'historien a étudié le temple d'Erquy, situé lui aussi dans une paroisse voisine de cette abbaye tenue par les mauristes où Lobineau viendra bientôt finir ses jours. Montbran ne pourrait-elle pas être ainsi la troisième «ville» que Lobineau évoquait en 1708 dans sa lettre à l'abbé Chotard (cf. ci-dessus) ?

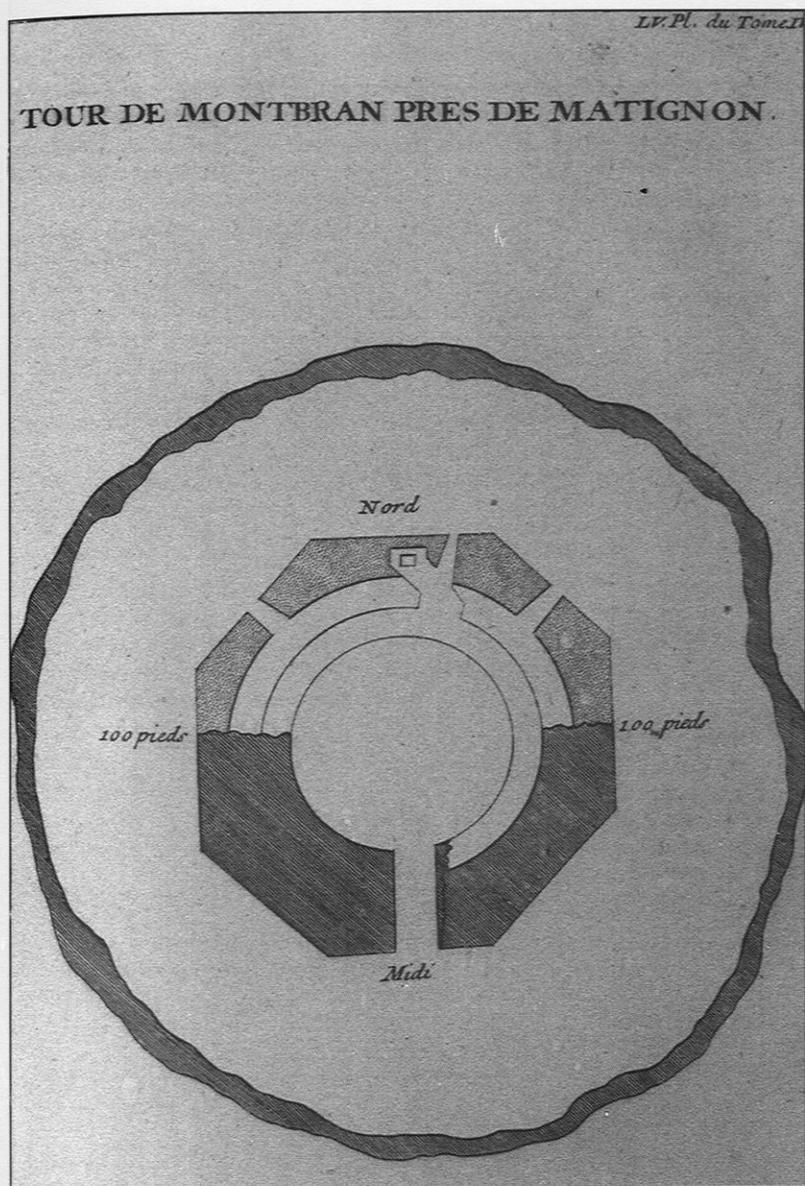


Figure 4. — Plan de la tour de Montbran en Pléboulle,
réalisé par un prieur de Saint-Jacut et publié par Bernard de Montfaucon en 1724.
(Cliché auteur).

Saint-Malo³⁸. S'agirait-il plutôt de fouilles menées par des autochtones ? Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure non plus puisque quelques années plus tard, le président de Robien évoque l'existence d'un antiquaire apparemment local, monsieur de Boisorieux, «fort versé dans la recherche de l'Antiquité» selon le magistrat rennais et qui, d'après ce dernier, «s'est transporté sur les lieux [Corseul] et y a fait travailler. Il a découvert un bâtiment d'une structure originale [...]»³⁹ (fig. 5). En revanche, Robien n'attribue pas à ce personnage la découverte des éléments qu'il a vus à Corseul lors de sa venue en 1727, ce qui tend à renforcer l'idée d'une pluralité d'acteurs anonymes. On ignore aussi comment s'est déroulée la trouvaille de monnaies en 1738, révélée par Piganiol de la Force, qui se contente de dire qu'une partie – et une partie seulement – a été récupérée par Robien⁴⁰. De même, un autre voyageur – prieur de Moulins-en-Puisaye –, évoquant Corseul en 1743 dans le *Mercure de France*, indique quant à lui qu'une des statuettes recueillies par le président de Robien a été «trouvée à Corseul, dans les terres remuées exprès pour y déterrer des antiques»⁴¹, indice qu'une réelle activité de fouille existe déjà à Corseul, et ce, peut-être, non sans quelques arrières-pensées commerciales⁴².

Ceci conduit-il à voir cette partie de la Bretagne comme un véritable «nid d'antiquaires» ? Il faut se garder de tout enthousiasme excessif. Bien des découvertes archéologiques peuvent être le fait d'habitants du pays, qui découvrent au hasard, en bêchant, labourant ou creusant un puits ou un fossé, des vestiges de l'antiquité. Le fait d'être «inventeur» ne transforme pas nécessairement en antiquaire. Par ailleurs, même un Garengéau ou un Corneau ne peuvent guère davantage être qualifiés d'antiquaires, étant donné que leurs recherches sont ponctuelles et exemptes de toute auto-

³⁸ BESNIER, M., art. cit., p. 88-89. Maurice Besnier s'appuie sur une recherche inédite d'André Lesort aux Archives d'Ille-et-Vilaine, menée par ce dernier dans les fonds de l'Intendance, d'où il ressort que l'ingénieur Garengéau n'a pas eu recours à des matériaux venant de Corseul pour les remparts de Saint-Malo. Néanmoins, on peut noter, à l'encontre de cette idée, que le dit Garengéau écrit lui-même, dans son mémoire envoyé à l'Académie, que des travaux d'extraction de «tuileau» ont été menés aux portes de Corseul pour servir aux fortifications du grand port dont cet ingénieur était responsable.

³⁹ ROBIEN, C.-P. de, *op. cit.*, p. 32-33. Je ne suis pas parvenu à identifier ce personnage.

⁴⁰ PIGANIOU DE LA FORCE, J.-A., *Nouvelle description de la France*, Paris, 1754, t. VIII, p. 418-419.

⁴¹ «Lettre de M. W..., prieur de Moulins-en-Puisaye, à M. le C.D.L.R. au sujet des antiquités de Corseul, en Bretagne», *Mercure de France*, juillet 1743, p. 1500-1505, cité par BIZEUL, M., *Des Curiosolites. De l'importance de Corseul*, Dinan, 1857, p. 33-37.

⁴² En cela, ces fouilles bretonnes ne semblent guère avoir été très différentes de celles qui étaient effectuées au même moment ailleurs en Europe (PINON P., «Comment fouillait-on au XVIII^e et au début du XIX^e siècle ?», *Archeologia*, 158, 1981, p. 17-26).



Figure 5. — Planche originale illustrant le chapitre que Robien a consacré aux antiquités «curiosolites», avec en particulier les éléments dégagés par Boisorieux (G), ceux repérés par Robien en 1727 (E et F) et, en bas, les objets que ce dernier conserve dans son cabinet.

(Cliché Bibl. munic. Rennes).

mie d'action et de démarche historique⁴³. Quant au dynamique dom Didon, sa correspondance révèle que ses motivations sont moins la quête de la vérité historique que la gloire de la congrégation de Saint-Maur⁴⁴. Reste que ce petit pays connaît déjà des personnalités qui annoncent évidemment la figure des érudits locaux du siècle suivant, réalité qui ne peut qu'inciter à poursuivre l'enquête sur ces acteurs méconnus de l'historiographie.

Et après ? Et avant ?

L'ampleur des travaux menés dans cette région pendant les trente premières années du XVIII^e siècle n'est pas restée sans écho. Le président de Robien a ainsi repris le texte de Garengéau et ceux de Montfaucon sur Corseul et Erquy, les recopiant presque mot pour mot en citant certes les auteurs, mais de manière si confuse que certains ont pu penser qu'il en était l'auteur⁴⁵. Il fit même recopier les planches concernant Corseul et Erquy parues dans l'ouvrage de Montfaucon afin de les publier à son tour, négligeant au passage de faire figurer sur cette dernière la mention «Dom Alexis Lobineau» que Montfaucon avait pris soin de faire graver (fig. 1). Quant à l'inscription de Saint-Méloir, il n'évoque pas qu'elle fut pour la première fois mentionnée par Lobineau. Ceci ne put également qu'entretenir une certaine confusion quant à la paternité des recherches sur ces sites. Le magistrat rennais ne saurait cependant être qualifié de simple compilateur. Il compile certes, mais il enrichit également les connaissances grâce à ses propres observations sur le terrain. C'est ainsi qu'il ne fait pas grand cas des recherches du prieur de Saint-Jacut à propos de Montbran, estimant que la tour en question était médiévale. En revanche, il découvre, à proximité de cette tour, des vestiges antiques dans et autour des églises de Pléboulle et de Pléhérel (fig. 6). À Erquy, il se rend au temple découvert par Lobineau, notant le premier que l'édifice était pavé de mosaïque et se demandant si, plutôt qu'un temple, ce ne pourrait être un ancien camp romain. Enfin, à Corseul, il reprend les travaux de ses devanciers, et rend compte de découvertes que ni Garengéau, ni Lobineau ne semblent avoir consignées avant lui. Robien, ainsi, approfondit les connaissances sur le passé antique de cette région sans, bien sûr, être le premier à s'y être intéressé.

⁴³ Pour ce qu'on en sait, il est vrai, puisque nous ne connaissons de leurs travaux que ce que d'autres, au niveau central de la république des lettres, en ont livré.

⁴⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1016/2 : «Cet ouvrage [*l'Antiquité expliquée* de Montfaucon] étant aussi glorieux qu'il l'est à la congrégation» ; «Votre ouvrage de *l'Antiquité expliquée* doit faire tout l'honneur à la congrégation ; «Je vous souhaite mille postérités Mon Révérend Père [Montfaucon] et surtout une santé parfaite si nécessaire à la gloire et à l'honneur de la congrégation» (lettres du 23. IX. 1716 et du 18. XI. 1716).

⁴⁵ ROBIEN, C.-P. de, *op. cit.*, p. 24-36.

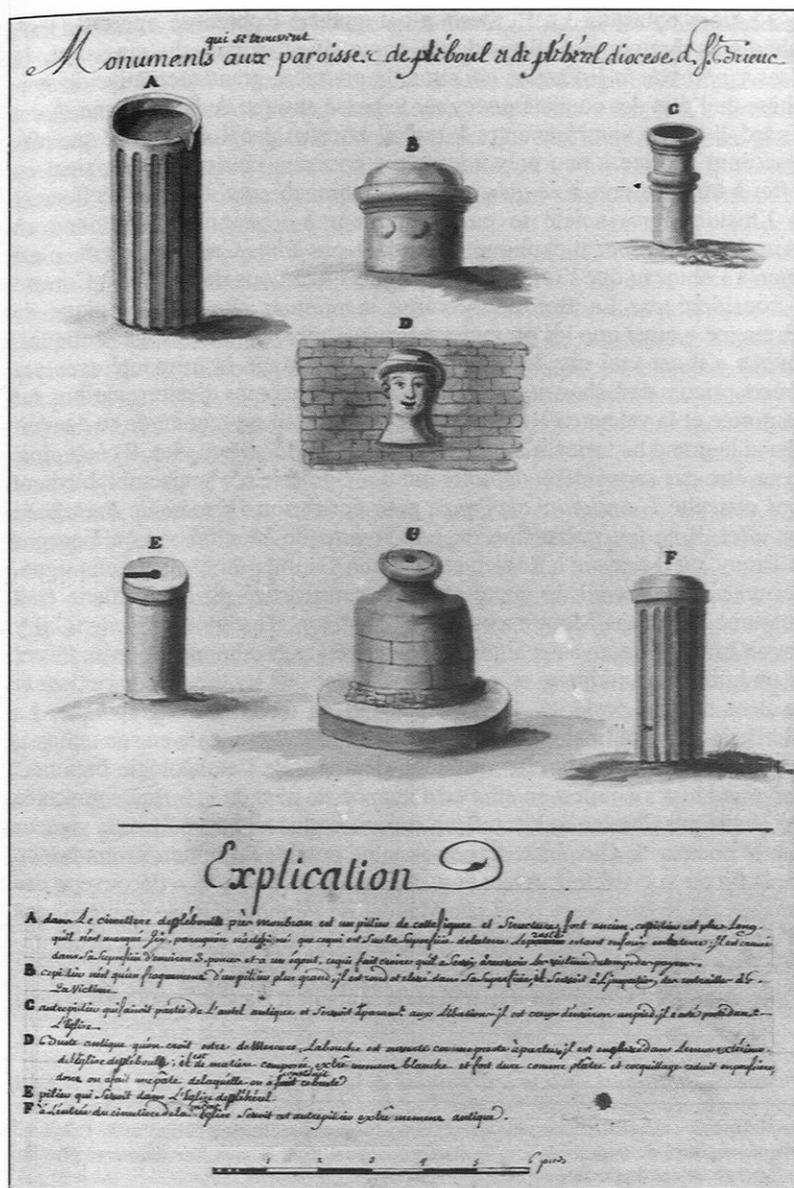


Figure 6. — Planche consacrée par Robien aux vestiges antiques qu'il a découverts en Pléboulle et Pléhérel. On notera que la légende n'a pas été complétée.

(Cliché Bibl. mun. Rennes).

Alors pourquoi La Borderie a-t-il qualifié Robien de «père de l'archéologie bretonne»? Sans doute parce que l'œuvre du magistrat, la *Description de la Bretagne*, constitue la première grande tentative de synthèse de l'état des connaissances sur le passé antique de la Bretagne. À cet égard, il y a un contraste entre le travail effectué par Robien et ce que réalisa dom Morice à peu près à la même époque : ce dernier s'en tient en effet à très peu près à ce qu'avait écrit Lobineau, sans intégrer réellement à l'histoire provinciale le passé antérieur à l'émigration bretonne en Armorique⁴⁶. Ceci n'explique cependant pas tout. Car finalement, c'est bien à Lobineau que l'on doit les premières mentions de fouilles à Corseul – considéré par La Borderie comme le premier site archéologique de Bretagne – ainsi que les premiers relevés graphiques de vestiges antiques, même s'il est vrai que le célèbre historien partage la primauté avec ses frères prieurs de Léhon et de Saint-Jacut. En ces temps d'interrogations sur la portée et la valeur de l'œuvre de La Borderie, il est tentant de se demander si le grand historien n'a pas en fait ici travaillé un peu vite. Il n'est ainsi peut-être pas sans intérêt de noter que La Borderie n'a vraisemblablement pas consulté *L'Antiquité expliquée* pour écrire son *Histoire de Bretagne* : en effet, il ne fait guère allusion à la somme de Montfaucon qu'à propos d'Erquy, où il renvoie à Robien et surtout à Gaultier du Mottay, sans signaler en note le travail du grand antiquaire mauriste⁴⁷. Si La Borderie était retourné voir dans Montfaucon pour écrire son *Histoire de Bretagne*, il y aurait trouvé de nouveaux arguments pour étayer sa démonstration en faveur d'un Lobineau antiquaire et, par ailleurs, l'idée que les travaux de ce dernier avaient eu une postérité. N'ayant pas fait ce travail bibliographique, La Borderie est resté finalement prisonnier de l'idée dominante en son temps, à savoir que Robien était effectivement «le» père de l'archéologie bretonne. Le grand historien n'est en effet en aucun cas le père de la formule, inventée en réalité par Charles de Kéranflech et reprise plus tard avec force et vigueur par le docteur de Closmadeuc, personnalité notable du milieu savant breton de la fin du XIX^e siècle⁴⁸. Avant eux, de plus, et ce depuis la redécouverte des travaux de Robien vers 1805 par Maudet de Penhouet, il ne manquait pas d'antiquaires et d'archéologues bretons pour souligner tout ce que leurs travaux devaient aux recherches du président de Robien, jugées alors incontournables. De Fréminville à Bizeul et de Marsille à Banéat, nombreux étaient

⁴⁶ MORICE, H., *Histoire civile et ecclésiastique de la Bretagne*, Paris, 1750, t. 1, p. 2. Ainsi dom Morice reprend-il presque mot pour mot ceux de Lobineau sur Corseul : «On ne peut douter que les masures d'une ville que l'on trouve à Corseult entre Dinan et S. Brieu, ne soient les restes de la principale ville des Curiosolites, dont le nom s'est conservé presque entier depuis tant de siècles».

⁴⁷ LA BORDERIE, A de, *Histoire*, op. cit., t. 1, p. 122.

⁴⁸ KÉRANFLECH, C. de, «Robien (maison de)», dans LEVOT, P. dir., *Biographie bretonne*, Vannes, 1857, t. 2, p. 724-729 ; CLOSMADÉUC, G. de, *Étude sur M. le président de Robien considéré comme archéologue d'après ses manuscrits*, Vannes, 1882.

alors les érudits qui rendaient hommage à un magistrat qui les avait précédés dans les chemins creux de la découverte du passé armoricain. Le portrait du président de Robien trônait même dans la salle archéologique du musée de Rennes et, à l'époque où La Borderie écrivait son *Histoire*, on venait d'offrir une rue à Rennes à ce magistrat du siècle passé qui était alors perçu bien plus comme un archéologue que comme un amateur d'art⁴⁹. Mais La Borderie resta-t-il prisonnier d'une conception dominante en son temps seulement à cause d'une banale négligence bibliographique⁵⁰ ou bien également pour des raisons idéologiques, pas forcément conscientes d'ailleurs ? Les travaux récents invitent presque naturellement à s'interroger⁵¹. En effet, considérer Robien comme le «père de l'archéologie bretonne» à la suite de l'étude de Charles de Keranflech pouvait avoir quelque chose de satisfaisant. En effet, Robien tel qu'il est dépeint par Keranflech est un gentilhomme breton, fidèle à sa patrie, qui a œuvré pour la connaissance des monuments bretons, et qui s'est heurté, dans ses entreprises intellectuelles, à l'hostilité d'une monarchie pratiquant la centralisation culturelle et méfiante vis-à-vis de la Bretagne et de sa noblesse. Avec Keranflech, dont l'étude a inspiré la plupart des travaux sur Robien pendant plus d'un siècle, l'archéologie bretonne est née en Bretagne grâce à un Breton patriote. L'image pouvait être plaisante à double titre pour un notable érudit du XIX^e siècle comme La Borderie. Elle correspond en effet à la conception qui domine alors en histoire en général, et dans l'histoire intellectuelle en particulier, que tout procède de grands hommes qui font de manière solitaire des grandes œuvres⁵². Cette image est également conforme à une forme de discours historique qui consiste à rendre hommage aux notables qui ont vécu et œuvré au pays pour le pays. En ouvrant Montfaucon – ce que Keranflech ne semble pas avoir fait plus que La Borderie –, on découvre une image moins satisfaisante, puisqu'elle renvoie au rôle que jouèrent dans la découverte des antiquités locales les instances savantes parisiennes liées à des degrés divers à la monarchie absolue, soit l'Académie des Inscriptions et la congrégation de Saint-Maur.

La tentative opérée ici de reconstituer les premiers pas de l'«archéologie» en Bretagne ne doit cependant pas amener à avoir une vision par trop caricaturale. Ainsi serait-il exagéré de dire que, dans ce domaine de la découverte des antiquités bretonnes, l'impulsion première vient simplement de Paris. Ce serait remplacer un cliché par son négatif. La réalité est

⁴⁹ AUBERT, G., *op. cit.*, p. 341-343. La rue de Robien à Rennes date de 1888.

⁵⁰ Négligence d'ailleurs bien pardonnable, ne serait-ce que parce que l'ouvrage de La Borderie est plus une synthèse qu'une recherche inédite, ce qui le conduit à beaucoup utiliser, pour les sites antiques évoqués ici, les travaux d'Habasque et de Gaultier du Mottay.

⁵¹ DENIS, M., «Arthur de La Borderie (1827-1901) ou "l'histoire, science patriotique"», dans TONNERRE, N.-Y. dir., *Chroniqueurs et historiens du Moyen Âge au milieu du XX^e siècle*, Rennes, 2001, p. 143-155.

⁵² KRIEGLER, B., *op. cit.*, p. 15.

plus complexe. Ainsi, si Garegeau et Corneau sont bien des sortes d'envoyés en mission, tel n'est qu'en partie le cas de Lobineau et apparemment pas du tout le cas du prieur de Saint-Jacut. Que l'impulsion parisienne ait dynamisé les initiatives locales, cela semble évident, mais ceci ne doit pas occulter qu'initiatives locales il y eut, même si celles-ci furent souvent assez obscures. Ainsi, en poussant la logique plus loin, on pourrait se demander comment vint à l'oreille des savants l'existence de tel ou tel vestige du passé. Lobineau, Robien et les autres ne sont-ils pas redevables à des intermédiaires locaux, prêtres, nobles, receveurs, notaires voire même paysans, qui, tous, peuvent faire part de l'existence de quelque chose de curieux se trouvant dans leur environnement ? Ne sont-ils pas redevables, également, à d'autres érudits locaux qui n'étaient pas nécessairement soucieux de publier ? En 1636, le voyageur Dubuisson-Aubenay a ainsi rencontré quelques individus qui pouvaient le renseigner sur les antiquités bretonnes, comme ce tout à fait obscur sieur de Rubien «gentilhomme curieux de vers Karaes [qui] tient que ce chemin est très antique et qu'il en a leu, dans un viel manuscrit, qu'une royne demeurant a Karaes l'avoit fait faire» ou ces habitants de Lamballe qui «tiennent leur ville pour antique et du temps de Caesar, et trouvent force monnoyes de cuivre romaines dont aucuns font amas et trafics»⁵³. Le fait que ce sagace voyageur ait aussi évoqué «Courseu, place romaine avec mille vestiges et marques infaillibles»⁵⁴ montre que bien avant Lobineau et Garegeau, certains avaient remarqué des vestiges antiques à Corseul⁵⁵. À l'idée de paternité, avec ce qu'elle implique de rupture, il est ainsi préférable de privilégier l'idée d'une relative continuité, avec, sans doute, des accélérations dues à des initiatives qui peuvent effectivement venir du cœur de la république des lettres, accélérations qui peuvent avoir pour effet de donner une publicité à des savoirs antérieurs souvent méconnus.

Gauthier AUBERT

⁵³ DUBUISSON-AUBENAY, F.-N., *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Paris, 2000, p. 213 et 127.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 219.

⁵⁵ Et rappelons également que, dès le XIX^e siècle, Bizeul (*op. cit.*, p. 14) avait noté l'existence, dans un poème médiéval (*Le Roman d'Aquin ou la Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne*), d'une allusion au passé antique de Corseul («Droit à Corseut s'estoit l'ost aroté ; / Cité fut riche, ville [d'] Antiquité / Mays gastée estoit, long tems avoit passé»). Ceci conduit à s'interroger sur la transmission de l'information, depuis les écrits du Moyen Âge jusqu'aux érudits de l'Époque moderne. Ainsi, dom Lobineau rapporte-t-il l'histoire selon laquelle Nominoé «abandonna [aux moines de Léhon] pour bastir leur Église un edifice tres ancien qui estoit sur le haut de la montagne voisine, dont les riches et magnifiques restes fournirent amplement tout ce qui fut necessaire pour la construction et l'embellissement de leur Église» (*Histoire, op. cit.*, t. 1, p. 50). Y a-t-il vu – comme La Borderie plus d'un siècle plus tard (*Histoire, op. cit.*, t. 3, p. 257) – une allusion au temple de Corseul ? On ne peut évidemment l'exclure et envisager, sans certitude toutefois, que ce sont les textes anciens qui ont conduit le bénédictin vers les ruines du pays (je tiens à remercier ici le professeur Bernard Merdrignac pour m'avoir suggéré cette piste de recherche qui mériterait de plus amples développements).

RÉSUMÉ

L'ampleur de l'œuvre «archéologique» du président de Robien (1698-1756) a conduit nombre d'historiens à considérer qu'il était le «père de l'archéologie bretonne». Arthur de La Borderie partagea cet avis. Ce grand historien avait pourtant tenté de mettre en avant la figure, antérieure, de dom Lobineau (1667-1727), qu'il jugeait être le premier à avoir étudié les ruines antiques de Corseul. Cette contradiction conduit d'une part à revenir sur les travaux «archéologiques» effectués par l'historien mauriste et, chemin faisant, à évoquer les autres acteurs de la découverte des antiquités dans la région de Dinan aux premiers temps des Lumières. D'autre part, cela amène à s'interroger sur la postérité des travaux de dom Lobineau, c'est-à-dire sur leur utilisation par Robien et, finalement, sur la notion même de «père de l'archéologie bretonne».

ANNEXES

Chronologie des premiers travaux sur Corseul et ses environs

1707 : Dom Lobineau évoque les antiquités de Corseul et l'inscription de Saint-Méloir-des-Bois dans son *Histoire de Bretagne*.

1708 : Dom-Lobineau écrit à l'abbé Chotard avoir découvert trois villes antiques en Bretagne.

1709 : Garengreau réalise son enquête à Corseul. Découverte de statues selon dom Lobineau.

1716 : Dom Didon propose son aide à dom Montfaucon pour étudier Corseul. Il lui envoie des documents venant de ses amis.

1717 : Publication partielle du rapport de Garengreau dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

Vers 1720-1722 : Dom Corneau est envoyé par dom Montfaucon faire des relevés à Corseul.

1724 : Publication du *Supplément de L'Antiquité expliquée* de dom Montfaucon, contenant les travaux inédits de dom Corneau sur Corseul, de dom Lobineau sur Corseul et Erquy et du prieur de Saint-Jacut sur Montbran.

1725 : Dom Lobineau évoque une dernière fois les antiquités de Corseul dans les *Vies des saints de Bretagne*.

1727 : Première visite du président de Robien à Corseul.

Vers 1730-1755 : *Description de la Bretagne* de Robien comprenant des passages sur les antiquités d'Erquy, Pléboulle, Pléhérel, Saint-Méloir et Corseul ; mention des travaux effectués par monsieur de Boisorieux à Corseul.

Tentative de bilan de la diffusion de la connaissance sur les antiquités de
Corseul dans la première moitié du XVIII^e siècle

